

GUIDE DU COMPOSTAGE



PARCE QU'ON SÈME...



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

Z.I. D'ARLOD - 5 CHEMIN DU TAPEY - BELLEGARDE SUR VALSERINE - 01200 VALSERHÔNE
TÉL. 04 50 56 67 30 - WWW.SIVALOR.ORG

INITIATION AU COMPOSTAGE

Qu'est-ce que le compostage ?

Le **compostage** est un procédé de décomposition naturelle des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts, déchets de bois...) par des micro-organismes et animaux (insectes, vers de terre...).

Ainsi, vous valorisez vos déchets afin d'enrichir le sol et d'obtenir un engrais naturel pour vos plantes : **le compost**.

Pourquoi faire du compostage ?

- ❧ Réduire le poids de votre poubelle : 30 % de vos déchets peuvent être compostés.
- ❧ Réaliser des économies d'énergie en diminuant les allers-retours à la déchèterie pour vos déchets verts.
- ❧ Faire un geste pour l'environnement en produisant un amendement naturel et gratuit pour votre jardin et vos plantes.

A chacun son compost !

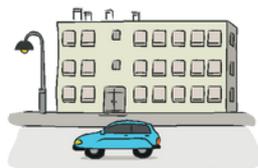
Maison avec jardin



Appartement avec espaces verts



Appartement sans espace vert



Rapprochez-vous de votre communauté de communes ou d'agglomération pour connaître les modalités d'obtention d'un composteur.

LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE

En bac ou en tas dans votre jardin, les règles restent identiques.



Diversifier

Alterner les couches de déchets de cuisine, plutôt humides, avec des déchets secs comme les feuilles mortes ou les petits branchages. Pour un compost équilibré, il faut apporter 50% de déchets de cuisine et 50% de déchets de jardin.



Aérer

À chaque apport ou toutes les semaines, aérer votre tas à l'aide d'un outil (aérateur, tige, manche d'outil...) en faisant plusieurs trous d'aération. Cela contribue à une bonne décomposition de la matière et évite les odeurs.



Contrôler

Si le tas est trop humide, incorporer des déchets secs comme des feuilles mortes ou des petits branchages.

Si le tas est trop sec, il faut arroser après avoir aéré.

Où installer son composteur ?



Posez-le **directement sur le sol**, à même la terre, sur un terrain plat.

Bêchez et déposez quelques petits branchages au fond du composteur.



Dans votre jardin, à l'**abri du vent** et de préférence à l'ombre d'une haie ou d'un arbre. Ainsi votre compost ne sera ni trop humide, ni trop sec.

Pour plus de conseils, découvrez notre vidéo



COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le **compostage partagé** permet aux habitants n'ayant pas de jardin de composter leurs déchets de cuisine grâce à l'installation de bacs au pied de leur résidence. La gestion du site est partagée, il est donc nécessaire que des **habitants motivés se coordonnent**. Des référents sont en charge de suivre le bon fonctionnement des composteurs et assurent également l'aération de la matière et son transfert d'un bac à l'autre.



Comment cela fonctionne ?

Un site de compostage collectif est composé de trois bacs :

- 1** Le **bac de réserve** de matière sèche. Ce bac contient du broyat de branches, des feuilles mortes ...
- 2** Le **bac d'apport** dans lequel vous déposez vos déchets de cuisine que vous mélangerez à la matière sèche.
- 3** Le **bac de maturation** qui permet le stockage du compost en cours de transformation issu du bac d'apport lorsque celui-ci est plein.



A vous de jouer !

Triez et jetez vos déchets de cuisine dans un récipient ou un bio-seau.

Videz votre bio-seau dans le bac d'apport.

Étalez correctement vos déchets puis recouvrez- les de broyat.

LE LOMBRICOMPOSTAGE

Le lombricompostage est une méthode de compostage qui utilise les vers de terre pour décomposer les déchets de cuisine en un engrais appelé lombricompost. Ce procédé est plus rapide que le compostage traditionnel et est un outil idéal pour les personnes ne possédant pas de jardin.

Comment cela fonctionne ?

- 1 Installez le lombricomposteur à l'intérieur de votre habitation (cuisine, cave, garage...).
 - 2 Disposez sur l'étagage du bas les vers avec leur litière et des petits cartons humidifiés.
 - 3 Déposez vos déchets de cuisine.
-  Augmentez progressivement les quantités apportées pour que les vers s'habituent à leur nouveau lieu de vie.
- 4 Lorsque le premier plateau est plein, ajoutez le second plateau que vous remplirez avec vos nouveaux déchets de cuisine.
 - 5 Au bout de 3 à 5 mois, le lombricompost est prêt sur l'étagage de dessous. Vous pourrez le récupérer et replacer votre plateau vide au sommet du lombricomposteur.



 Avec ce type de compostage, ne pas mettre d'agrumes, d'ail, d'oignons qui sont des vermifuges naturels.

Les vers sont sensibles aux fortes températures et au gel, pensez à les protéger si vous placez votre lombricomposteur à l'extérieur.

Le lombricomposteur permet aussi de récupérer un liquide fertilisant, le lombrithé qu'il faudra diluer (1 dose de lombrithé pour 9 doses d'eau) avant utilisation pour les plantes.

Pour en savoir plus, découvrez notre vidéo



LES DÉCHETS COMPOSTABLES



Épluchures de fruits et légumes



Fleurs fanées et plantes mortes



Coquilles d'œufs broyées



Restes de repas souillés sans viande, ni poisson, ni sauce



Filtres et marc de café, sachets de thé en papier



Litière et excréments d'animaux herbivores



Coupez les déchets épais en morceaux (agrumes, ananas...)

Ajoutez des petits morceaux de carton (fonds de boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette ...) avec vos déchets de cuisine afin d'absorber l'humidité.



Tailles de haies et branches broyées



Tontes de gazon et mauvaises herbes



Feuilles mortes



Broyez les branchages et les feuilles mortes pour faciliter leur incorporation au compost. Vous pouvez utiliser la tondeuse pour les feuilles et les branches de diamètre inférieur à 1 cm.

LES DÉCHETS INTERDITS



Restes de viande ou de poisson



Crustacés, coquillages et fruits de mers



Cendres de barbecue



Déchets en plastique même ceux dits "compostables"



Poussière de sacs d'aspirateurs



Litière et excréments de chats et de chiens

Plus d'appétit ? Gaspillage interdit !

Mettez vos restes au placard pour demain soir !!

LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Trop d'aliments non consommés vont encore à la poubelle.
En France : 30 kg/an/ habitant.

COMMENT UTILISER VOTRE COMPOST ?



6 MOIS ENVIRON

Le **compost jeune** comporte encore des déchets en décomposition et de la vie animale, notamment des vers. Vous pouvez l'utiliser à l'automne en l'épandant directement sur le sol et en le protégeant d'une couche de feuilles mortes, de branchages ou de cartons bruns. Cette technique enrichira votre terre et améliorera la structure de votre sol.

9 À 12 MOIS ENVIRON

Le **compost mûr** ressemble au terreau et vous pouvez l'utiliser en l'incorporant aux premiers centimètres du sol. Il est utilisable également en mélange avec de la terre pour le jardin ou avec du terreau pour les pots et les jardinières. Le mélange idéal est de 30% de compost / 70 % de terre ou terreau.

Pour un jardin au naturel



Le **paillage** consiste à déposer les déchets verts (broyés si nécessaire) aux pieds des haies et des plantations pour diminuer l'évaporation et limiter les arrosages. En se décomposant, le paillis fournira des nutriments aux plantes.

Le **mulching** consiste à laisser ses tontes de gazon sur place. Pour cela, l'utilisation d'un tondeuse « mulching » peut s'avérer utile car elle permettra de couper finement le gazon. Fini la corvée de ramassage ! De plus, le gazon coupé enrichira votre pelouse et la protégera de la sécheresse.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Une question sur le compostage : compostage@sivalor.org



Retrouvez nos lettres du compostage sur www.sivalor.org

Nos vidéos sur notre chaîne Youtube

Toute notre actualité sur notre page Facebook

